

# Titre Professionnel AGENT DE PROPETE ET D'HYGIENE – TP APH

## Objectifs, contenu et validation de la formation

Les stagiaires seront capables de procéder à des opérations de nettoyage, d'entretien, de remise en état de locaux tels que des commerces, des bureaux, des établissements accueillant des usagers, des sites de productions industrielle...

Ils acquerront différentes techniques de nettoyage, de remise en état...

Ils acquerront des connaissances relatives à l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de la santé au travail.

Ils seront formés en SST

Ils seront formés aux gestes et postures.

Ils seront formés HACCP

Ils seront formés aux connaissances nécessaires pour travailler dans les industries alimentaires

Ils seront formés à l'habilitation électrique pour non électricien BO

Ils seront accompagnés à la rédaction de cv, lettre de motivation, simulation entretien de stages.

En fin de formation ils seront accompagnés pour la recherche de contrat de travail (CDD – intérim...)

La formation permet de valider un Titre PRO de niveau V, délivré par le ministère du travail.

## Les métiers visés

- Agent de propreté
- Nettoyeur de locaux
- Technicien de surface

Ces métiers peuvent s'exercer au sein d'une Association, d'une Collectivité Territoriale, d'un Etablissement public, d'un foyer ou centre d'hébergement, d'un Particulier employeur.

## Rythme de la formation

La formation se réalise dans le cadre de la formation continue en alternance de la manière suivante

- 360 heures de formation en centre soit 10 semaines
- 140 heures de stage soit 4 semaines de 35 heures.
- 25 heures de validations (CCF, épreuve pratique devant jury)

## Recrutement et publics visés

Le recrutement se fait sur dossier et entretien individuel de motivation, complétés d'un test de positionnement si besoin. Chaque session de formation comprend entre 9 à 16 stagiaires.

## Niveau requis

- Avoir une capacité d'adaptation et d'organisation
- Avoir un niveau scolaire équivalent à la fin de la classe de 3<sup>ème</sup>.
- Avoir été sélectionné après entretien puis tests.



**CENTRE de  
FORMATION  
AREP**  
Toutes professions



**Renseignements et modalités de financement ?**  
M. Antoine BATAILLE – Coordinateur  
fpc@st-jo.com - 03 21 99 06 77  
Déclaration d'activité : 31620136562